

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stop à l'inégalité de traitement ! Le Conseil fédéral doit immédiatement ouvrir les terrains de camping

swisscamps, l'Association Suisse des Campings, exige du Conseil fédéral qu'il traite sans plus tarder les terrains de camping comme les autres établissements d'hébergement et qu'il autorise leur ouverture pour tous. Les terrains de camping sont prêts et en mesure d'appliquer toutes les mesures en matière de protection sanitaire.

Schönbühl, le 1. mai 2020 – Lors de la rencontre au sommet avec la présidente de la Confédération, la branche du tourisme s'est fait entendre. Le 29 avril, le Conseil fédéral a donné connaissance d'assouplissements quant aux mesures concernant le coronavirus. Contrairement aux autres établissements d'hébergement, les terrains de camping en sont toutefois exclus. Ce n'est pas compréhensible ! Il n'y a pas de raisons de traiter les terrains de camping d'une manière différente, par exemple, que les auberges de jeunesse ou les hôtels.

C'est la raison pour laquelle swisscamps, l'Association Suisse des Campings, exige l'ouverture immédiate des terrains et a élaboré, à cette fin, des concepts de protection adéquats.

1. Les terrains de camping font partie du secteur de l'hébergement

Les terrains de camping sont d'importants acteurs du tourisme suisse. Par année, ils génèrent plus de 3,5 mio de nuitées ou 6,3% de toutes les nuitées enregistrées. Les terrains de camping paient des impôts et des taxes d'hébergement et incitent les Suisses à passer des vacances dans leur propre pays et ainsi à soutenir l'économie locale. Quelque 80% des clients des terrains de camping viennent de Suisse.

Si le Conseil fédéral fait de la promotion pour que l'on passe ses vacances en Suisse, il est grotesque de tenir à l'écart les terrains de camping, lesquels offrent précisément aussi pour les familles et les personnes dont la liberté de mouvement est restreinte des logements abordables.

2. Les terrains de camping disposent d'un concept de protection

«Les règles édictées par l'OFSP sont, bien sûr, intégralement respectées et mises en œuvre sur les terrains de camping, car la santé de nos collaborateurs et de nos clients revêt une priorité absolue», affirme Wolfgang Bosshardt, président central de swisscamps: «Le personnel sera formé en conséquence et les clients seront informés de manière détaillée à leur arrivée.»

Le concept de protection prévoit que l'accès aux terrains ne soit possible qu'avec une réservation. Aucun groupe ne sera autorisé. Toutes les données personnelles seront saisies, de manière à ce que, en cas de contagion, un suivi soit possible.

Seuls des emplacements divisés en parcelles resp. délimités seront occupés et les limites de capacité seront strictement respectées. Pour le séjour en plein air, les règles de l'OFAS seront respectées et appliquées.

En ce qui concerne les installations sanitaires, des cabines individuelles et des salles de bain pour familles seront de préférence utilisées. Dans les installations communes, les distances de deux mètres seront respectées. A cette fin, le nombre de personnes qui seront autorisées à s'y trouver en même temps sera limité. Le nettoyage et la désinfection des installations seront effectués d'après les directives de l'OFAS. Des distributeurs de produits désinfectants seront installés.

Restauration, shops, espaces de séjour, réception : là, ce sont les prescriptions pour la branche concernée qui seront appliquées, notamment les règles de distanciation et la protection des collaborateurs.

Le concept de protection sera présenté à l'OFAS pour approbation et sa mise en œuvre pourra être en tout temps contrôlée.

3. Les terrains de camping offrent des possibilités de protection particulières

Dans aucun autre type d'hébergement, les distances ne peuvent être aussi bien garanties que sur les terrains de camping avec leurs parcelles attribuées et tracées.

En règle générale, les campeurs arrivent avec leur véhicule privé et passent la nuit dans une caravane, un camping-car, une tente ou un logement de location indépendant. Contrairement aux clients des auberges et des hôtels, les campeurs ne prennent pas leurs repas dans des salles communes, mais à l'intérieur ou devant leur logement individuel. En outre, ils se déplacent en plein air, et non pas en prenant l'ascenseur ou des escaliers.

Les terrains de camping disposent d'un espace ouvert et, en règle générale, d'une place plus importante que les autres établissements d'hébergement et peuvent donc aisément séparer les clients les uns des autres.

La fermeture des terrains officiels favorise le camping sauvage, ce qui pour des raisons sanitaires, économiques et environnementales n'est pas souhaitable.

4. Les motifs de fermeture ne sont pas compréhensibles

Les arguments des autorités pour justifier l'inégalité de traitement dont sont l'objet les terrains de camping ne sont pas sérieux:

- «Les terrains de camping ont pour but les vacances et les voyages.» - Cela n'est que partiellement vrai. Les installations de camping ont certes pour but, tout comme les hôtels de vacances, les auberges, les auberges de jeunesse et les cabanes du CAS, les vacances et les voyages. Mais ils permettent aussi à de nombreux clients de se reposer en fin de semaine dans une zone de détente ou à tout le moins en Suisse.
- «Les terrains de camping disposent d'installations sanitaires dont l'utilisation est collective.» C'est juste, exactement comme d'autres établissements d'hébergement. Mais nombre de campeurs utilisent leurs propres installations sanitaires (par ex. dans les caravanes, les camping-cars, les logements en location). Par ailleurs, de nombreux terrains de camping offrent la possibilité d'utiliser des installations individuelles.
- «Les terrains de camping conduisent souvent à la formation de rassemblements humains.» C'est une invention. Les terrains de camping ne doivent pas être confondus avec des places de fête; ils ont des règlements intérieurs clairs qui sont appliqués strictement. Celui qui affirme de telles choses, n'a encore jamais mis de sa vie un pied sur un terrain de camping.

5. Exigence

L'Association Suisse des Campings exige que les terrains de camping soient sans plus tarder traités comme les autres établissements d'hébergement et que leur ouverture soit autorisée pour tous.

Informations complémentaires:

swisscamps

Wolfgang Bosshardt

Président central

Tél. +41 79 611 11 47

E-mail: wb@suren.ch

swisscamps – Association Suisse des Campings est l'association faîtière nationale pour les campings en Suisse. L'association représente environ 168 campings suisses toutes régions confondues et travaille en coopération avec quatre associations régionales, membres collectifs, membres individuels ainsi que trois commissions.